



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 29 mars 2010***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/03/2010

**D - 20100145**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 29 mars Deux mil dix, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Suspension de séance à 17h08 et reprise à 17h33**

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON ( *sauf de 15h55 à 16h05*), M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES ( *présente jusqu'à 17h35*), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Véronique FAYET, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER,

***Lancement des études de projet urbain sur le centre ancien  
pour la définition et la mise en oeuvre du projet PNQRAD.  
Autorisation. Décision de lancement des études.***

Mme Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le 9 décembre 2009, la Ville de Bordeaux a été retenue parmi les 25 villes éligibles au Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD).

Dans le cadre de ce programme, l'Etat mobilisera 380 millions d'euros pour la requalification globale des quartiers retenus ; les aides porteront principalement sur la réhabilitation de logements privés, la production de logements sociaux publics, le développement d'équipements et de services de proximité et l'aménagement d'espaces publics.

La Ville de Bordeaux devrait pouvoir bénéficier d'un budget d'environ 15 millions d'euros de l'Etat, auquel viendront s'ajouter la participation d'autres partenaires financiers pour un projet global d'environ 50 millions d'euros. La Ville devrait participer financièrement à la même hauteur que l'Etat.

La candidature de la ville de Bordeaux porte sur un périmètre de cœur de ville, englobant le cœur historique, à l'intérieur des cours, jusqu'aux quartiers de la gare et de la Bastide qui progressivement intègrent le cœur de ville. **Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique globale de rénovation du centre historique, engagée déjà depuis une dizaine d'années et qu'il convient de poursuivre aujourd'hui.**

Les habitants seront au cœur de la philosophie du projet PNRQAD. Celui-ci s'appuiera notamment sur les souhaits et besoins de la population et la dynamique associative du centre. Les actions centrées sur la résorption de la vacance et de l'habitat indignes seront poursuivies et complétées par un programme ambitieux sur la revitalisation commerciale et l'aménagement d'équipements et services de proximité.

La mise en œuvre du PNRQAD, associée à la perspective de révision du PSMV, offre à la Ville une opportunité exceptionnelle d'intervenir de manière globale sur son centre ancien. Il s'agit bien d'aller au-delà des actions déjà engagées au travers d'un nouveau projet urbain pour le cœur de ville afin de répondre à trois objectifs forts :

1. redonner au cœur de ville une place centrale au sein de l'agglomération en termes d'accueil de population et d'activités,
2. maintenir la diversité sociale et fonctionnelle dans un centre ville adapté aux besoins des habitants,
3. mettre en valeur un patrimoine exceptionnel tout en favorisant son adaptation aux enjeux énergétiques et aux modes de vie contemporains.

La première étape de cette démarche ambitieuse porte, préalablement à la mise en œuvre d'un programme d'actions, sur l'élaboration d'un projet urbain, qui mobilisera une équipe pluridisciplinaire.

Cette équipe se verra confier trois missions essentielles :

- 1 . l'élaboration du projet urbain pour le centre ancien : élaboration d'un plan-guide, définition d'une stratégie et d'outils d'intervention ;
- 2 . des études pré-opérationnelles sur l'aménagement d'îlots tests du PNRQAD et l'amélioration de l'habitat : zooms opérationnels sur des îlots stratégiques , étude pré-opérationnelle de l'OPAH RU ;

3 . la coordination, la mise en cohérence et le conseil pour la mise en œuvre du PNRQAD : animation d'ateliers d'échange, rôle d'architecte-urbaniste conseil, actualisation du plan-guide et rapports d'étape.

Une consultation sera prochainement engagée sur la base d'un cahier des charges, élaboré en collaboration avec les services de l'Etat et la Communauté Urbaine de Bordeaux. Elle permettra de sélectionner un prestataire d'ici le mois de mai 2010.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

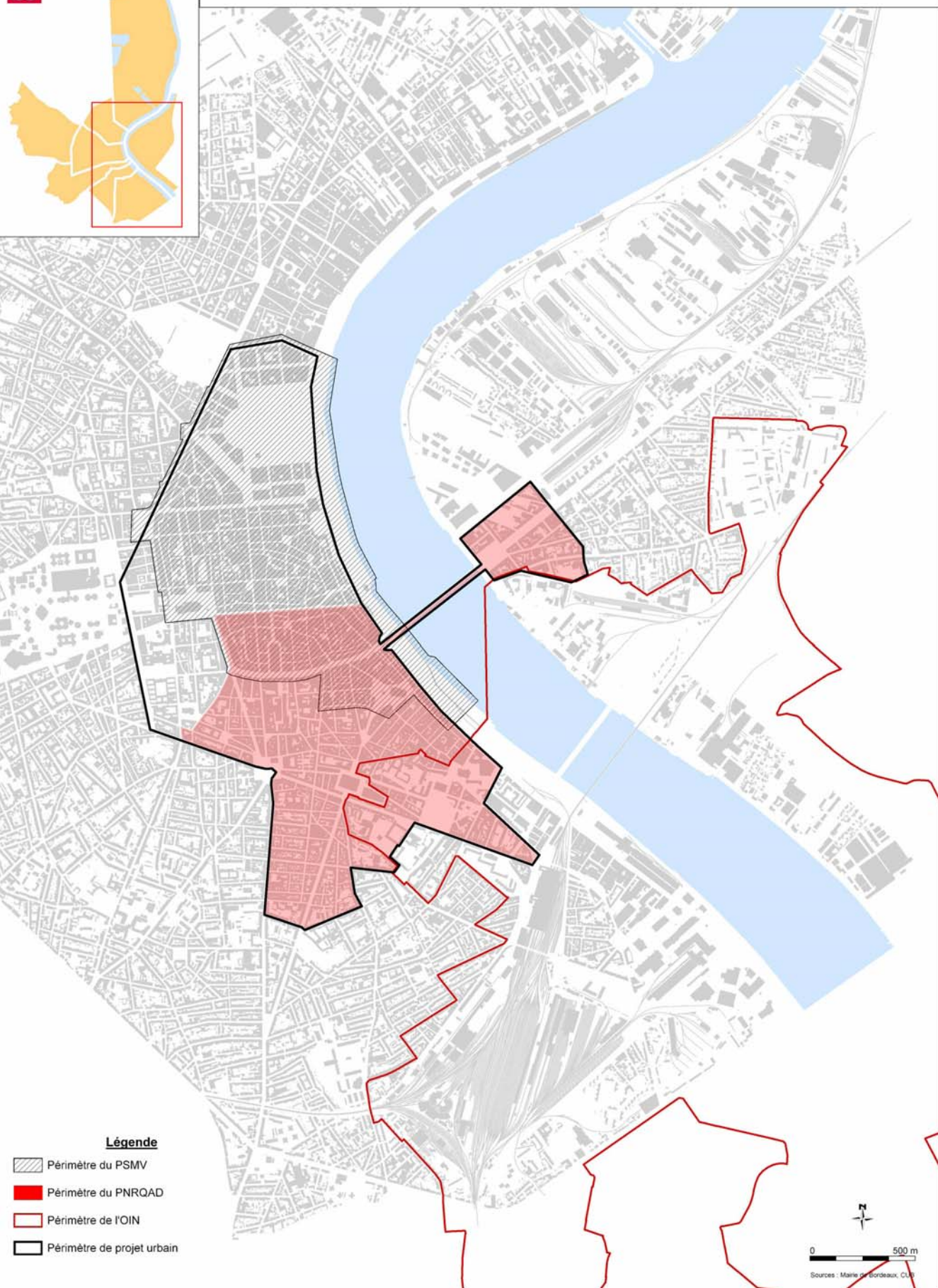
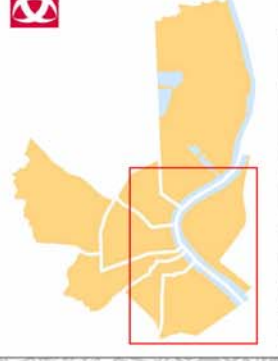
- valider les objectifs généraux, poursuivis par la Ville et ses partenaires,
- autoriser le lancement de la consultation.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**





Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 mars 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Elizabeth TOUTON**  
**Adjoint au Maire**



**Légende**

-  Périmètre du PSMV
-  Périmètre du PNRQAD
-  Périmètre de l'GIN
-  Périmètre de projet urbain

